



Janvier 2023 - N° 27



### Meilleurs vœux !

Que 2023 nous offre à tous des moments de convivialité et d'échanges pour continuer à mettre en œuvre avec vous cette proximité qui nous est chère.

**Christine PORTEVIN, Maire et l'équipe municipale de Guillestre**

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique **mardi 10 janvier 2023**. Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

## • CADRE DE VIE

### ➤ ALPAGE :

Des travaux ont été réalisés dans les cabanes pastorales du hameau de Cugulet afin qu'elles puissent accueillir plusieurs bergers/bergères dans le but de lutter contre la prédation. Une subvention de l'Etat (DREAL) par le biais du Parc Naturel Régional du Queyras va être accordée à la Mairie dans le cadre de ce projet.

### ➤ RESEAUX HUMIDES :

Dans le cadre des importants travaux de réseau (d'eaux pluviales, potable et d'assainissement) sur le quartier de Serre Meyer, une convention va être passée avec différents propriétaires privés afin d'acter une servitude de passage. Les travaux devraient commencer début mars, un alternat sera mis en place au niveau de la circulation.

### ➤ RESEAUX ELECTRIQUES :

Des travaux vont être entrepris afin d'enfouir le réseau électrique de basse tension derrière le bâtiment de la Mairie avec une prise en charge par le SYME-Territoire d'Energie à hauteur de 15 000 € sur les 18 000 € de travaux.

## • VIVRE ENSEMBLE

### ➤ TRAVAUX CRECHE :

Des travaux d'aménagement intérieur de la crèche vont être réalisés ce mois aout afin d'augmenter la capacité d'accueil des bébés (de 8 à 12 enfants accueillis), qui s'avèrent être la tranche d'âge la plus demandée par les familles. Des travaux qui s'élèveraient à 45 000 € environ avec des demandes de subventions auprès la CAF (30%), de la Région (30%) et du Département (20%).

### ➤ CONCERT :

Une convention avec les associations L'Echooooo et Aix Qui a été votée dans le cadre de la politique culturelle communale, afin d'organiser dans la salle du Queyron deux concerts : le samedi 4 février et un second cet automne (date non actée) pour un montant de 8 000 €.



## • RESSOURCES / INSTITUTION POLITIQUE

### ➤ TARIFS COMMUNAUX 2023 :

Afin d'harmoniser et de simplifier l'ensemble des tarifs proposés par la commune, ces derniers ont été votés à l'unanimité du Conseil Municipal et seront mis en place progressivement en cette année 2023.

### ➤ NAVETTE CEILLAC-GUILLESTRE :

Le système de navette gratuite entre Guillestre et Ceillac est renouvelé pour cette nouvelle saison d'hiver, les tickets sont à récupérer directement auprès des Offices du Tourisme.

### ➤ REDEVANCE FRANCE TELECOM :

La société France Telecom va verser 3 332.45€ à la commune de Guillestre pour l'année 2022, cette somme est calculée en fonction du nombre de kilomètre de réseau présent sur le territoire municipal.

## AGENDA

- **LAEP : Samedi 21 janvier** (Lieu d'Accueil Enfant-Parent) "*Parent'aise*" 9h30-11h30 sur le thème « Ma vie, mon couple et mes enfants »



- **CONCERT : Samedi 4 février**, concert de reggae/dub avec le groupe Soom T. Réservations auprès de l'office de tourisme ou sur le site [web.digitick.com](http://web.digitick.com).

- **EXPOSITION ET ATELIER : l'Atelier du Portail expose à l'espace Panacelle** 10h/12h et de 15h/18h :

Exposition de peintures **du 13 au 18 fév**

Exposition d'aquarelles **du 20 au 25 fév.**

- **DON DU SANG** : prochaine collecte **lundi 20 février** à la salle du Queyron de **15h à 21h.**



- **CARNAVAL** : A l'occasion de mardi gras, **le 21 février**, aura lieu une déambulation en musique dans les rues de Guillestre de la place du Portail à la salle du Queyron. Venez déguisés sur le thème « **contes et super héros** ». Suivi d'un goûter offert par la mairie, place d'Italie. La journée se clôturera par **un spectacle jeune public**, à la salle du Queyron à 16h30. Spectacle payant 5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants.

## BON A SAVOIR ...

- **OPERATION SOLAIRE BOIS** : Dans le cadre de développement des énergies renouvelables, **la commune alloue une aide aux habitants de Guillestre** (en résidence principale) pour l'installation de poêle à bois pellets inserts (150€), de chaudière bois (150€), de chauffe-eau solaire individuel (150€) et de système solaire combiné (500€). Pour toute demande de subvention, un formulaire est à retirer à l'accueil de la Mairie indiquant les pièces à fournir, et devra être déposé avant le 10 février pour passage en commission d'attribution de mars.



- **NAVETTES GUILLESTRE – RISOUL** : Les navettes gratuites entre Guillestre et la station de Risoul ont **été reconduites** jusqu'à la fermeture de la station. **Retrouvez les horaires** sur le site internet [ville-guillestre.fr](http://ville-guillestre.fr) (onglet vie pratique) ou à l'office de tourisme.

- **OFFRE D'EMPLOI** : Le service jeunesse **recherche des animateurs pour les vacances scolaires 2023** : Du 13 au 24 février, du 17 au 28 avril, du 10 juillet au 25 août et du 23 octobre au 3 novembre. N'hésitez pas à candidater (mail à [jeunesse@villedeguillestre.fr](mailto:jeunesse@villedeguillestre.fr)), et rejoignez une équipe dynamique pour travailler auprès des enfants sur des thématiques joyeuses et rigolotes !!

- **INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS** : Les centres de loisirs des Trass et des Galopins seront ouverts du **lundi 13 au vendredi 24 février 2023**. Les inscriptions se feront du **11 janvier au 1<sup>er</sup> février** en ligne sur l'espace famille ou au bureau du service jeunesse. Exceptionnellement les Galopins seront accueillis **dans les locaux de l'école élémentaire** et non pas à l'Auberge. Au programme : « Découvrons ou redécouvrons nos montagnes Episode 1 ».

- **PASSEPORT - CARTE D'IDENTITE** : Anticipez vos départs en vacances, en prenant RDV en mairie. Les délais pour recevoir vos nouveaux papiers sont d'environ 1 mois et demi. Les timbres fiscaux sont disponibles sur le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr/> ou en bureau de tabac.